J.A. 1401 Yverdon-les-Bains

FR. 2.– (TVA incluse)

LA RÉGION

Le quotidien du Nord vaudois

www.laregion.ch

N° 3369 **MARDI 10 JANVIER 2023**

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement

MURIEL ANTILLE

FRANCE VOISINE

La neige se fait attendre de tous les côtés de la frontière. **PAGES 2-3**

MICHEL DUPERREX

ÉCONOMIE

L'USS réclame 4500 francs mensuels pour les employés en Suisse. **PAGES 8-9**

PUB

Sur le départ

GRANDSON Le magasin Volg devrait quitter le village d'ici fin février. Un accord de dernière minute peut-il sauver le commerce ? **PAGES 4-5**

MICHEL DUPERREX

VOUS AVEZ UNE INFO ?

Téléphone : 024 424 11 55

E-mail : redaction@laregion.ch

La Commune à la rescousse?

COMMERCE Le supermarché devrait fermer ses portes prochainement. Mais les habitants se battent pour garder ce magasin essentiel dans le bourg et les autorités réfléchissent à sortir le porte-monnaie.

TEXTES: MASSIMO GRECO
PHOTO: MICHEL DUPERREX

C'est le seul supermarché de Grandson, et il devrait disparaître. L'enseigne Volg, située à la rue Haute, quittera le bourg d'ici à fin février. Une décision qui a véritablement choqué la population, attachée au magasin de proximité. Habitués des batailles, les Grandsonnois ne se sont pas contentés de s'attrister face au départ de la supérette. Une pétition a été lancée *(lire encadré pour la signer)* sur le site change.org et rassemble près de 200 signatures. Une initiative surtout symbolique, puisqu'il s'agit d'une négociation entre deux entités privées. Les habitants de Grandson n'ont pas le dernier mot dans cette affaire.

Derrière ce départ se cache un litige entre la chaîne de magasins villageois et le propriétaire du bâtiment. Le bail arrivant à son terme, il a fallu renégocier le contrat. Une hausse de loyer à été demandée et Volg n'est pas entré en matière, car aucuns travaux n'accompagnent la majoration. L'augmentation avoisinerait les 15 000 francs par année. La situation, qui semble bloquée pour l'instant, pourrait reposer sur la Municipalité *(lire encadré)*.

«Pour moi, c'est vraiment navrant, témoigne une habitante du quartier, croisée sous l'abri-bus du village. J'ai 90 ans, et aller à Yverdon est difficile. Ce genre de commerce local est très important pour la population plus âgée.» Si La Bottega, située à l'entrée de la rue Basse, vend aussi toutes sortes de produits, il s'agit plutôt d'une épicerie fine, et non d'un véritable supermarché. Le rôle du Volg de Grandson est donc bien essentiel dans la commune. «Mais si on veut que ces magasins fonctionnent, il faut que les habitants les soutiennent, précise l'habitante du quartier. Si on va systématiquement faire ses courses à Yverdon, les commerçants locaux devront fermer. Il y a déjà beaucoup moins de magasins aujourd'hui que lorsque j'étais plus jeune.» Et la nonagénaire de conclure: «Si Volg ferme, je n'aurai pas d'autre choix que de me déplacer à Yverdon, malheureusement.»

La chaîne de commerces de proximité confirme la fermeture prochaine de son enseigne grandsonnoise. «Dans les conditions actuelles, c'est malheureusement une fermeture définitive», annonce Martin Jakob, responsable du secteur Romandie pour Volg. Quant aux raisons de cette fermeture, le responsable explique: «La propriétaire a résilié le contrat avec nous. C'est la seule raison de notre départ. Il n'est pas question de la rentabilité du magasin.»

Volg ne veut donc pas partir et un grand nombre de Grandsonnois espèrent voir l'enseigne rester dans le bourg... une autre solution ne peut-elle pas être trouvée? «Nous sommes ouverts à toute proposition, lance Martin Jakob. Si on peut s'installer ailleurs, on le fera

«Si on peut s'installer ailleurs, on le fera volontiers. On cherche aussi de notre côté et nous sommes en contact avec la Municipalité. Mais pour l'instant, Volg fermera en février.»
Martin Jakob, responsable Romandie Volg

volontiers. On cherche aussi de notre côté et nous sommes en contact avec la Municipalité. Mais pour l'instant, Volg fermera en février. C'est une situation triste, et c'est assez touchant de voir l'attachement à notre commerce de la part de certains habitants, qui ont même lancé une pétition, alors qu'Yverdon n'est pas très loin.»

INFOS PRATIQUES

Pour signer la pétition :
Rendez-vous sur le site *www.change.org*. Rechercher la pétition «S'opposer à la fermeture du Volg de Grandson».

1000

C'est le nombre de clients par semaine estimé par le groupe Volg pour son enseigne grandsonnoise. Le départ du magasin n'est pas lié à un problème de rentabilité, assure Volg. Le supermarché compte six employés. Un certain nombre de collaborateurs seraient engagés dans d'autres magasins du groupe en cas de fermeture. D'autres, qui ne sont pas motorisés, seraient licenciés.

«Des réflexions sont en cours au sein de la Municipalité quant au rôle que nous devons jouer»

«La situation est grave pour la commune de Grandson.» Antonio Vialatte, syndic, est lucide au moment d'aborder le cas de l'enseigne Volg. Car ce n'est pas un simple supermarché qui quitterait Grandson. Volg est seul sur ce créneau dans la commune et c'est un véritable service à la population qui disparaîtrait en même temps que l'enseigne. «C'est une vraie perte pour la commune, insiste Antonio Vialatte. Et il ne s'agit pas uniquement des personnes âgées qui ont de la peine à se déplacer. Un magasin d'alimentation générale permet d'attirer des clients des villages avoisinants, qui n'ont pas ce service.»

Par ailleurs, les autres entreprises pourraient aussi pâtir de ce départ. «C'est une perte pour les autres commerces du centre du bourg. Le supermarché est le magasin principal de Grandson. Peu importe que ce soit Volg ou une autre enseigne d'ailleurs, mais un supermarché est essentiel. Il amène aussi des clients à la pharmacie, à la boucherie ou au café. Et Volg joue le jeu des producteurs locaux, qui sont bien présents dans les rayons de la supérette.»

La situation actuelle est claire: fin février, Volg fermera ses portes. C'est la seule certitude, même pour la Municipalité. «Nous travaillons depuis août pour arriver à une solution, indique le syndic. Pour l'instant, c'est bloqué. Mais peut-être que la propriétaire trouvera un autre commerce. À ma connaissance, ce n'est cependant pas le cas à l'heure où nous parlons.»

Le syndic a évoqué la situation lors du culte du week-end dernier, auquel la Municipalité était invitée. «Nous voulions être transparents et expliquer la situation à la population», explique l'élu. Mais sans aller jusqu'à s'en remettre à une puissance supérieure, la Muni a-t-elle un moyen d'action?

L'outil de dernier recours, c'est évidemment le porte-monnaie. «Des réflexions sont en cours au sein de la Municipalité quant au rôle que nous devons jouer, détaille Antonio Vialatte. Doit-on financer durant une période donnée une partie de l'augmentation de loyer? D'un côté, il y a l'aspect important de ce commerce pour la commune et pour les autres entreprises du centre. De l'autre, il est clair qu'une collectivité publique n'a – en principe – pas à s'immiscer dans un contrat entre privés, et il existe un risque que d'autres commerçants jugent le traitement inéquitable. La situation est complexe et nous travaillons pour arriver à la meilleure réponse.»

SARKOZI-A